

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 229

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 8

À la fin de l'alinéa 9, supprimer les mots :

« , de leur identité de genre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette mention "d'identité de genre " n'a pas de réalité naturelle ; elle n'est qu'une considération d'ordre sociologique. Elle n'a rien à faire dans un texte de loi.